**TB REACH Wave 11**  
**Étape 1 - Instructions relatives au budget**

Apporter des approches innovantes de lutte contre la tuberculose

et de promotion de la santé respiratoire à ceux qui en ont besoin

Vue d’ensemble

Le budget de subvention prévisionnel fait partie du processus de demande et identifie une planification des dépenses pour réussir à mettre en œuvre les activités du projet. Le budget de la subvention s’aligne donc sur les objectifs du projet.

Le budget de la subvention est structuré en dix catégories différentes et les demandeurs doivent utiliser la Section 6 du formulaire de candidature en ligne pour soumettre leur budget. Une liste des coûts admissibles par catégorie budgétaire est fournie à la fin de ce document pour faciliter le processus.

Pour l’étape 1, les demandeurs ne sont pas tenus de soumettre un budget détaillé sous forme de fichier Excel, mais nous les encourageons à fournir les informations détaillées nécessaires dans la section descriptive du budget.

Devise du budget

Les systèmes de reporting et de budgétisation du Partenariat Halte à la tuberculose sont définis en dollars américains (USD) et toute convention de subvention légale sera signée dans cette devise. Le budget de la subvention sera donc soumis en USD.

Si les demandeurs choisissent de soumettre un budget dans la devise locale, le taux de change du Forex (du mois où ils remplissent leur demande) doit être indiqué dans la cellule du modèle budgétaire détaillé. Cela convertira automatiquement le budget en devise locale en USD.

Bénéficiaire principal et sous-bénéficiaires

Le demandeur principal sera le Bénéficiaire principal (BP) de la subvention et doit être en mesure de recevoir l’intégralité de la subvention directement de TB REACH du Partenariat Halte à la tuberculose/UNOPS et de mettre directement en œuvre plus de 50 % des fonds. L’accord de subvention sera signé avec le BP qui sera responsable de la déclaration des rapports techniques et financiers et du décaissement des fonds à d’autres partenaires de mise en œuvre identifiés comme Sous-bénéficiaires (SB).

Dans la demande de budget, le BP doit indiquer le budget et la nature des activités couvertes. Le cumul des budgets alloués aux SB ne peut dépasser 50 % du budget total.

Cofinancement

Nous définissons le cofinancement comme un financement ou des dons provenant d’autres sources, qui s’ajoutent au financement de la subvention TB REACH afin d’atteindre les objectifs du projet. Cela comprend le soutien financier et les dons en nature, y compris les médicaments, l’équipement, le personnel, etc. Si vous recevez un cofinancement, veuillez en indiquer le montant et inclure une description des activités couvertes.

Plafond de financement

Dans Wave 11, tous les projets financés seront plafonnés à 550 000 USD de subvention. Le montant maximal du financement pouvant être demandé dépend du chiffre d’affaires annuel du BP. Le montant total demandé ne doit pas dépasser 5 fois le montant de l’actif total annuel le plus récent du BP, tel qu’il ressort de l’audit le plus récent.

Durée et budget de la subvention

La durée des subventions Wave 11 peut aller jusqu’à 18 mois, dont 3 mois de préparation, 3 mois de clôture et 12 mois de mise en œuvre. Veuillez vous assurer que le budget concorde avec le calendrier de votre activité.

Considérations spéciales pour l’Inde, l’Afghanistan et le Vietnam

Pour la mise en œuvre de projets en Inde, les demandeurs doivent être enregistrés et exercer leurs activités en vertu de la loi de 2020 portant modification de la loi sur les contributions étrangères (règlements) introduite par le gouvernement de la République de l’Inde le 28 septembre 2020.

En raison de la situation politique en Afghanistan, les virements internationaux vers le pays sont difficiles. Au moment de la rédaction de la présente note, le système des Nations Unies avait autorisé une seule banque à recevoir des fonds internationaux. Des conseils supplémentaires seront fournis aux demandeurs retenus, mais des retards dans les paiements sont attendus et un plan de secours leur est recommandé (utilisation des ressources de base, etc.).

Les demandeurs vietnamiens doivent s’assurer de bien comprendre leur statut juridique et de connaître leur autorité compétente. Cela s’applique à tous les types de demandeurs potentiels, qu’ils soient gouvernementaux ou non gouvernementaux et au sein de ces derniers, qu’ils soient locaux ou internationaux. Les demandeurs doivent également s’assurer de comprendre les réglementations applicables à la réception et à la mise en œuvre de fonds étrangers à des fins caritatives, telles que le Décret 114/2021/NĐ-CP et le Décret 80/2020/NĐ-CP sur la réception et l’utilisation de financement APD et hors APD, respectivement, ainsi que toutes les lois applicables en matière de fiscalité et en particulier de TVA. À des stades ultérieurs, les demandeurs peuvent être tenus de fournir des documents pour démontrer leur compréhension et leur expérience dans ces domaines.

Directives budgétaires de la proposition

Catégorie budgétaire 1 : ressources humaines

* Les dépenses en ressources humaines de bureau ne peuvent dépasser 15 % du budget total demandé.
* Si votre projet prévoit d’embaucher des personnes dans la communauté pour la prestation de services, elles peuvent être incluses dans la catégorie budgétaire des activités. La catégorie des ressources humaines devrait être limitée aux employés de bureau, aux superviseurs, aux gestionnaires et aux consultants.

Catégorie budgétaire 2 : activités

* Cette ligne budgétaire devrait inclure toutes les dépenses liées à la mise en œuvre des activités du projet et devrait être le principal facteur de coût de votre intervention proposée.
* Le travail sur le terrain/lié à la communauté, les incitations, les formations et les accords avec les sous-bénéficiaires sont quelques exemples de coûts admissibles dans la catégorie des activités.

Catégorie budgétaire 3 : frais de voyage liés au projet

* Cette ligne budgétaire doit inclure toutes les dépenses des déplacements liées au projet.
* Cela devrait inclure la participation de deux personnes à l’atelier TB REACH.
* Les dates et le lieu de la réunion ne sont pas encore finalisés, mais veuillez utiliser les informations suivantes pour vous aider à prévoir un budget :
  + L’atelier REACH POUR les bénéficiaires aura très probablement lieu en Afrique (potentiellement à Nairobi) peu de temps après l’octroi de la subvention. Il se tiendra pendant 4 à 5 jours et les frais de déplacement pour 2 personnes par projet sélectionné doivent être prévus au budget.
  + Veuillez allouer un montant suffisant pour les billets d’avion, les indemnités journalières (6 nuits au total) et les visas.

Catégorie budgétaire 4 : fonds d’approvisionnement central retenus à la source pour le Global Drug Facility (GDF) (c.-à-d. tests moléculaires rapides, tests pour l’infection tuberculeuse, équipement radiologique) \*

Si les demandeurs N’ont PAS de capacité d’approvisionnement pour les produits de diagnostic qui sont disponibles par le biais du GDF, TB REACH peut les aider à se procurer des produits de manière centralisée via GDF. L’approvisionnement central de TB REACH retiendra le montant des fonds indiqué dans la catégorie 4 à la source et effectuera des paiements directement aux fournisseurs.

En plus des produits GeneXpert (systèmes GeneXpert, dont la nouvelle technologie 10 couleurs, les cartouches Xpert MTB/RIF, les cartouches MTB/XDR ou les cartouches MTB/RIF Ultra, les kits d’étalonnage et les garanties), l’approvisionnement central de TB REACH peut potentiellement faciliter les commandes pour d’autres articles, dont des tests de diagnostic ou des outils de dépistage qui sont dans le catalogue de GDF.

* Veuillez vous référer au dernier [catalogue](https://www.stoptb.org/sites/default/files/gdfdiagnosticsmedicaldevotherhealthproductscatalog_0.pdf) de diagnostics mis à jour du GDF pour connaître les coûts des produits et vous assurer qu’un montant suffisant pour couvrir les coûts d’expédition est inclus dans les estimations de coûts.
* L’incoterm par défaut de la commande de TB REACH est CIP et, à ce titre, **les coûts liés à l’importation, à la douane et au transport national de l’équipement et des fournitures doivent être listés en plus des coûts du produit et de l’expédition.**

Catégorie budgétaire 5 : achats d’articles médicaux (à l’exclusion des articles de la catégorie 4)\*

* Les coûts médicaux comprennent toutes les dépenses liées à l’équipement et aux fournitures médicales.
* Ils doivent inclure tous les coûts liés à l’importation, au dédouanement, et à l’expédition de matériel médical et de fournitures médicales.
* Veuillez noter que le **financement de la subvention TB REACH ne doit pas être utilisé pour le diagnostic et/ou le soutien du traitement d’autres problèmes de santé** et les demandeurs sont encouragés à demander un cofinancement auprès d’autres partenaires impliqués dans des activités de Prestation de services intégrés.

Catégorie budgétaire 6 : achats d’articles non médicaux\*

* L’achat d’articles non médicaux comprend toutes les dépenses qui ne sont pas liées à l’équipement médical, tels que les ordinateurs, les téléphones mobiles, les tablettes, etc. Ces dépenses ne devraient pas être réparties dans la catégorie budgétaire « activités » ni « informatique/communication ».
* Incluez tous les coûts associés à l’importation, à la douane et au transport national de ces équipements et fournitures.
* TB REACH suggère fortement de ne pas inclure l’achat de véhicules dans les propositions et leur inclusion devrait être clairement justifiée.

Catégorie budgétaire 7 – Informatique/communications

* Cette ligne budgétaire doit inclure toutes les dépenses liées aux *technologies de l’information (TI).* Elle peut inclure le cloud, les services d’hébergement de données, l’accès au réseau, les serveurs, les logiciels, etc.
* De petits articles achetés à des fins de promotion et de mobilisation peuvent également être inclus (autocollants, stylos, t-shirts, etc.)

Catégorie budgétaire 8 : soutien direct aux programmes (max. 12 % du budget total)

* Les dépenses consacrées au soutien direct aux programmes ne peuvent dépasser 12 % du budget total des subventions.
  + Si votre projet comporte des sous-activités, les coûts de soutien direct aux programmes pour le bénéficiaire principal et le sous-bénéficiaire ne peuvent dépasser 12 %. Par conséquent, TB REACH ne permet pas au bénéficiaire principal d’assumer un coût direct de soutien du programme de 12 % et au sous-bénéficiaire de faire de même, car cela signifierait que le total des coûts directs de soutien au programme dépasserait largement la limite des 12 % une fois additionnés.
* Ce plafond de dépenses a été demandé par les organismes donateurs qui financent l’initiative TB REACH et **il est impossible de dépasser ce plafond**.
* Les coûts de soutien direct aux programmes comprennent toutes les dépenses indirectes qui ne sont pas liées à la main-d’œuvre directe, aux matériels directs, aux activités, etc. Les coûts admissibles sont les services publics pour les bureaux, y compris le loyer, les coûts liés à la sécurité, les frais d’audit (voir ci-dessous), les frais bancaires, etc.
* Le financement ne peut être utilisé pour créer de nouveaux bureaux ou pour rénover des bureaux existants.
* Les bénéficiaires du programme TB REACH devront fournir un rapport d’audit certifié à la fin de leur période de subvention, ce qui est l’un des résultats attendus pour le paiement final de la subvention. Les bénéficiaires potentiels devraient budgétiser le coût de l’audit au titre de cette ligne budgétaire.

Catégorie budgétaire 9 : recherche sur la mise en œuvre (max. 10 % du budget total)

* La recherche sur la mise en œuvre est un élément clé des projets TB REACH. Cependant, les subventions ne sont pas censées financer les études de recherche. Les dépenses consacrées à la recherche sur la mise en œuvre ne peuvent dépasser 10 % du budget total demandé.
* Cette catégorie budgétaire peut être utilisée pour soutenir des études de recherche de mise en œuvre autonomes ou pour soutenir d’autres analyses et la diffusion des résultats des activités du projet.

Catégorie budgétaire 10 : suivi et évaluation externes (fonds retenus à la source)

* TB REACH **retiendra ces fonds à la source** (Partenariat Halte à la tuberculose/UNOPS) et achètera directement des services externes de suivi et d’évaluation (S&E) pour le compte de tous les bénéficiaires de Wave 11.
* Le budget du soutien au S&E est fixé à 35 000 USD.

**\*Remarque :** Pour les articles d’une valeur d’acquisition supérieure ou égale à 500 USD, le bénéficiaire doit tenir un registre avec toutes les pièces justificatives. La cession de ces actifs sera examinée et approuvée par TB REACH (par exemple, don au bénéficiaire ou au PNLT, restitution à TB REACH ou vente à d’autres parties) après la fin du projet. L’accord de subvention contiendra des informations plus détaillées sur la procédure de céssion de ces actifs.